



ERMO
Société anonyme au capital de 2 860 004,76 euros
Siège social : Zone Artisanale – 53 440 Marcillé La Ville
RCS MAYENNE B 316 514 553

Rapport semestriel d'activité de la société ERMO

1. Résultats semestriels 2008

Présentation des comptes consolidés :

CHIFFRES CLES LIES A L'ACTIVITE

EN K€ (IFRS)	30/06/08 6 mois	% DU CA	30/06/2007 6 mois	% DU CA	EVOLUTION	31/12/2007 12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	8 677		11 265		-23,0%	21 639
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	- 352	-4,1%	- 33	-0,3%	N/A	- 384
RESULTAT OPERATIONNEL	- 367	-4,2%	69	0,6%	N/A	- 218
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	- 199	-2,3%	27	0,2%	N/A	26

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2008 ressort à 8 677 039 € contre 11 264 903 € au 30 juin 2007 ; retraitée de la sortie de 3MO, c'est à dire à périmètre identique, la baisse est ramenée à 8,88 %.

Les subventions d'exploitation se sont élevées à 5 634 € contre 15 425 € au 1^{er} semestre 2007. Les reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges, et autres produits ont représenté 296 837€ contre 109 196 € sur le 1^{er} semestre 2007.

Les autres produits d'exploitation ont atteint 302 471 € au 30 juin 2008 contre 124 621 € au 30 juin 2007.

Les achats consommés ont décré à 2 157 656 € contre 2 747 258 € sur la même période 2007. A périmètre identique la diminution est de 12,4%.

Les charges de personnel s'élèvent à 3 872 190€ contre 4 748 915 € au 30 juin 2007. A périmètre identique, elles ont progressé de 5,80%.



Les autres charges d'exploitation apparaissent en net retrait à 1 732 084€ au 30 Juin 2008 contre 2 230 715 € sur la même période de 2007, mais à comparer à 1 518 278 € à périmètre identique soit un accroissement de 14%.

Les impôts et taxes s'élèvent à 350 752 € au 30 juin 2008 contre 394 040 € au titre du 1^{er} semestre 2007 (332 330 € à périmètre identique); les dotations aux amortissements et provisions sont stables à 1 219 225 € contre 1 301 832 € au titre du 1^{er} semestre 2007 ; les autres charges et produits non récurrents sont négatifs de 14 605 € au 1^{er} semestre 2008 contre 102 380€ au 1^{er} semestre 2007.

Le résultat opérationnel fait ressortir une perte de 367 001€ contre un bénéfice de 69 144 € au 30 juin 2007.

Les produits des autres valeurs mobilières s'élèvent à 56 847 €. Les autres intérêts et produits assimilés se montent à 116 990 € contre 117 732 € en 2007. Les différences positives de change ressortent à 3 300 € contre 10 805 €.

Les intérêts et charges assimilées représentent 130 128 € au 1^{er} semestre 2008 contre 105 876 € sur la même période de 2007. Les différences négatives de change ressortent à 7 055 € contre 404 €. Les charges financières sont de 137 183 € contre 106 280 € en 2007.

Le résultat courant des entreprises intégrées est déficitaire de 327 048 € au 30 juin contre un bénéfice de 97 602 € sur le semestre 2007.

Après prise en compte de l'impôt sur les résultats (-127 058 €) et des intérêts minoritaires à hauteur de – 253 €, **le résultat net part du groupe est une perte de 199 736 € au 30 juin 2008 contre un bénéfice de 27 208 € au 30 juin 2007.**

Commentaire des comptes consolidés

La baisse du chiffres d'affaires et la diminution de certaines charges sur les six premiers mois de l'exercice 2008 (autres charges d'exploitation, frais de personnel, impôts) sont pour partie la conséquence de la cession de notre filiale 3MO.

La baisse de chiffre d'affaires s'explique également par un tassement des commandes sur la fin de l'exercice 2007 et par l'allongement des délais de mise au point des moules.

Notre politique de baisse de charges a aussi porté ses fruits. Par ailleurs nous avons limité l'impact de la hausse du coût matière (acier) sur nos comptes. Nous avons maintenu nos investissements sur ce semestre (902 821 €).

La marge brute d'autofinancement s'est élevée à 780 583 €.

L'endettement net du groupe ressort à 6 164 682 (+688 299 €) : il a été consacré au financement de nouvelles machines.

2. Faits marquants

Les comptes consolidés du 1^{er} semestre 2008 intègrent la cession du fonds de commerce de notre filiale, la société 3MO pour un montant de 500 001 €.



3. Perspectives 2008

En terme de prise de commandes fermes nous sommes en progression sur le 2^{ème} semestre 2008 par rapport au 2^{ème} semestre 2007.

4. Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans la partie facteurs de risques du rapport financier du Groupe sur l'exercice 2007.

5. Principales transactions avec les parties liées

Néant

6. Evènements postérieurs à la clôture

Néant



Attestation du responsable du rapport financier semestriel 2008

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ainsi que des principales transactions entre parties liées.

Fait à Marcille, le 14 octobre 2008

Jean-Yves PICHEREAU
Président



Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ERMO, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Le Mans, le 14 octobre 2008

**Le Commissaire aux Comptes
EXPERTIS AUDIT et CONSEIL**

Jean-Pierre MALLECOT

Le Commissaire aux Comptes

Patrice LEZLA